



OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel, et le cas échéant, un projet de formation

Publics visés

- Salarié-e désirant évoluer ou faire un point
- Tout public en transition professionnelle (en recherche d'emploi ou en phase de reconversion)
- Travailleurs handicapés

Pré-requis

- Savoir lire et écrire



INFORMATIONS PRATIQUES

Taux de satisfaction : 92,9 % pour 5/5 et 7,1 pour 4/5



CONDITIONS

Plusieurs séances individuelles de 1 à 2h chacune en présentiel ou en distanciel répartis sur 2 à 3 mois. Environ 1 RDV par semaine.



MODALITÉS

Alternance d'entretiens individuels avec un conseiller de travail personnel, d'enquêtes de terrain et de prise d'information (démarches encadrées)



DURÉE

Durée maximale 24 h. Cette durée sera adaptée en fonction du profil du bénéficiaire lors de l'entretien préalable



CONTACTS

contact@boreal-innovation.com
Siège social (Bouches du Rhône) : 04 91 01 64 70
Antenne du Var : 04 94 06 21 18



TARIFS

2000 € adaptable en fonction du nombre d'heures
Possibilité d'aide au financement



RÉSULTATS ATTENDUS DE LA FORMATION

- Avoir validé un ou plusieurs projet-s professionnel-s réaliste-s et réalisable-s et initialiser un plan d'action précis et concret.
- Savoir argumenter son projet pour le présenter aux nanceurs et se préparer aux entretiens de sélection des organismes de formation.
- Savoir argumenter sur ses points forts et les axes d'amélioration.
- Avoir identifié ses ressources et ses compétences et savoir les mobiliser pour atteindre son-ses objectif-s



Méthodes pédagogiques

1. Phase préliminaire (entre 1h et 2h): expression des attentes et de la situation individuelle :

- Analyse approfondie de votre demande et de vos attentes dans le contexte
- Rappel des objectifs du bilan
- Présentation et accord sur la démarche bilan
- Information sur la démarche de V.A.E (Validation des Acquis de l'Expérience)

A la fin de cette phase nous dénissons ensemble les objectifs du bilan.

2. Phase d'investigation (entre 9h et 18h): Cette phase doit vous permettre au regard des pistes envisagées dans la phase préliminaire :

- De mieux connaître vos valeurs, vos intérêts, vos aspirations et les facteurs déterminants de votre motivation
- De mettre en évidence vos connaissances générales et professionnelles, vos savoir-faire et vos aptitudes
- De repérer les éléments de votre expérience transférables aux nouvelles situations professionnelles envisagées
- D'identifier vos ressources et votre potentiel inexploité
- D'identifier les axes d'évolution envisageables par l'analyse de l'adéquation prol / projet(s) / marché(s) (internes ou externes) et le rapprochement avec les référentiels métiers/référentiels de compétences

Les pistes envisagées seront confrontées à la réalité économique du marché et vous serez amené à prendre des contacts ou à procéder à des enquêtes auprès de professionnels des secteurs et métiers envisagés.

3. Phase de conclusion (entre 1h et 4h) :

- Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- Recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation de votre projet professionnel et, le cas échéant, d'un projet de formation
- Prévoir les principales étapes de la mise en oeuvre de ce projet (plan d'action)



Modalités d'évaluation

- Questionnaire d'évaluation à chaud
- Document de synthèse



Livrables

Document de synthèse précisant les circonstances, le(s) projet(s), les compétences en lien avec le(s) proje(s) et le(s) plan(s) d'actions



Contacts

Notre Référente CBC

Sophie BABOU

conseil@sophiebabou.fr

Référente Qualité Référente Handicap

Christelle UTERANO

avishag.uterano@boreal-innovation.com



Nombre de bénéficiaires en début d'accompagnement	Nombre de bénéficiaires en fin d'accompagnement	Taux de réalisation des entretiens de suivi à 6 mois	Nature et nombre d'enquêtes-terrain réalisées
26	25	80 %	52

Possibilité d'aides au financement. Nous contacter

Si vous souhaitez plus d'informations, nous vous invitons à consulter le portail du bilan de compétences : travail-emploi.gouv.fr/formation-professionnelle/droit-a-la-formation-et-orientation-professionnelle/bilan-competences